Futur gouvernement : Les 12 propositions des architectes

Maroc : Elections législatives 2007

Posté par: Visiteur
Publié le : 06-09-2007 21:37:28

· Espaces, patrimoine, logements, enseignement... les priorités
· Des copies ont été adressées aux partis politiques
· Pourquoi pas 0% d'intérêts pour le logement principal

Mobilisation tous azimuts. A la veille du scrutin, l'Ordre national des architectes apporte sa pierre à l'édifice. Celui-ci vient d'élaborer 12 propositions d'action pour le futur gouvernement, classé en huit thèmes (qualité des espaces publics, patrimoine urbain et architectural, croissance de la production et qualité des logements subventionnés, accessibilité des espaces, enseignement et formation continue, démocratie locale et autonomie technique...).

«L'idée est d'éclairer les membres de la prochaine équipe exécutive des quelques doléances du secteur», affirme Omar Farkhani, président du Conseil national de l'Ordre national des architectes. Pourquoi ce timing? «Le prochain gouvernement est à l'écoute de toutes les propositions. Le contexte électoral est aussi propice pour engager le débat», souligne Farkhani. «Ces propositions non corporatistes ont été envoyées fin août à tous les partis politiques marocains», dit-il.

Une idée sur les 12 propositions. La qualité des espaces publics est un volet traité en priorité dans la «liste» proposée. Les membres de l'Ordre revendiquent la mise en place d'une gestion décentralisée des espaces publics. Et ce, en créant, sous tutelle de chaque commune urbaine, une régie autonome chargée de gérer les espaces publics. Le financement de cette entité peut provenir de redevances d'études et de taxes sur les autorisations de construire ou de lotir, d'actes de vente... L'intérêt de cette démarche est de déléguer une prestation technique et architecturale à une entité spécialisée et autonome. Sur ce même volet, il est conseillé de récompenser les communes ayant accordé une attention particulière aux paysages outre de multiplier les concours d'architecture, de composition et de paysages urbains.

Du côté du patrimoine, l'Ordre propose de créer une agence nationale pour la sauvegarde du patrimoine urbain et architectural national, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Comment associer croissance et qualité? «Elargir les avantages de l'article 19 aux opérateurs qui produisent 500 logements minimum en moins de 5 ans (au lieu de 2.500 actuellement) ou en adoptant le nombre de logements à construire aux spécificités de la demande dans chaque ville», est-il stipulé. Il s'agit aussi d'inciter les promoteurs à recourir aux professionnels (architectes, BET...), en nombre suffisant pour garantir la qualité de leur produit.

Sur un autre registre, il est recommandé de mettre à la disposition des citoyens un crédit logement à 0% d'intérêts quand il s'agit de l'acquisition du premier logement principal (avec un plafond de financement et de revenus). Et ce, particulièrement des résidents dans des logements menaçant ruine. Ce crédit pourrait être financé par la subvention des cimentiers. Dans leur lettre de

propositions, les professionnels souhaitent renforcer la démocratie locale et la décentralisation en dotant les communes de l'expertise technique nécessaire. De surcroît, encourager le déploiement au niveau national des architectes et d'autres professionnels.

350 architectes d'ici 2015

Créer un ministère des collectivités locales, de l'urbanisme, de l'architecture, de l'aménagement du territoire et de l'environnement est aussi l'une des propositions de l'Ordre national des architectes. Ce dernier accorde aussi de l'intérêt à l'accessibilité des espaces aux personnes à mobilité réduite. Il est prôné en outre de développer l'enseignement de l'architecture et de la formation continue. L'idée est d'augmenter le nombre des architectes de 50 à 350 à l'horizon 2015. Comment? En créant des écoles publiques, réparties sur tout le territoire national (Casablanca, Tanger, Fès et Marrakech) et en introduisant l'éducation architecturale dans les programmes d'enseignement dès l'école primaire.

L'Economiste